

Honoraire de l'agence Hanna Logis

?TRANSACTION SUR APPARTEMENT – MAISON – IMMEUBLE – TERRAIN

MANDAT VENTE CHARGE VENDEUR 6 % TTC DU PRIX DE VENTE

MANDANT VENTE AVEC EXCLUSIVITÉ 5 % TTC DU PRIX DE VENTE

MANDAT RECHERCHE AVEC EXCLUSIVITÉ 4 % TTC DU PRIX DE VENTE

LOCATION SAISONNIÈRE

25 % TTC DU CHIFFRE D'AFFAIRES

FONDS DE COMMERCE – IMMEUBLES COMMERCIAUX

FORFAIT MINIMUM DE 10 000 € TTC

AU-DELÀ 120 000 € 10% TTC DE PRIX DE VENTE

*HONORAIRES D'AGENCE SUR PRIX DE VENTE T.T.C./ *TAUX TVA EN VIGUEUR